



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° 23_CC_2019_CCDS

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU SPANC - 2018

Séance du 12 avril 2019

Date de convocation : 08 avril 2019 - **2^{ème} convocation**

L'an deux mil dix-neuf et le douze avril à dix-sept heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de la Mairie de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Didier BRIOLIN, Stéphane Antoinette, Christian PITTA, Denis BURLLOT, Emilie VENTURA-CLET, Vanessa BOIS-BLANC-CHASE, France CLET-COURAT, Gilles DUFAIL, Enrico WILLIAM, Jean-Etienne ANTOINETTE, Sylvio BOCAGE, Edgard CHOCHO, Patrick COSSET, Françoise FREDOC, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Line LETARD, Jean-Claude MADELEINE, Myriam MARIN, Isabelle NIVEAU, Jacquy PIERRE-MARIE, Justine SAÏBOU-MINDJOUK, Annie ROBINSON-CHOCHO, Cornélie SELLALI-BOIS-BLANC, Céline ZULÉMARO

Absents excusés ayant donné procuration :

Pierre HO-WEN-SZE à Patrick COSSET

Claudine CAILLOT à Jean-Claude HORTH

Wansy JEAN-FORT à Gilles DUFAIL

Annick LEVEILLÉ-ARON à Myriam MARIN

Daniel MANGAL à François RINGUET

Absentes excusées :

Absents non excusés :

Eddy GABRIEL, Yamilé GUILLY, Line LETARD, Armide MATTHIEU

A été nommé Secrétaire de séance **Monsieur Christian PITTA**

Membres du Conseil Communautaire ne formant pas la majorité des membres en exercice

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« Le compte de gestion du receveur est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice et est une situation cumulée de l'exercice budgétaire d'une année sur l'autre. Il constitue un outil d'analyses financières des collectivités locales et permet donc de justifier l'exécution du budget et de présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière de l'intercommunalité sous forme de bilan.

Aucune opération n'a été réalisée durant l'exercice 2018.

Je vous propose d'approuver le compte de gestion dressé par le Receveur comme suit :

20002 - CCDS SPANC
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Prévisions budgétaires totales (00)		70 817,01	70 817,01
Entrées de recettes courtes (01)			
Reductions de recettes (02)			
Recettes nettes (03 = 00 - 02)			
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (04)		70 817,01	70 817,01
Mandats émis (05)			
Attributions de mandats (06)			
Dépenses nettes (07 = 04 - 06)			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(08 = 03 - 07)			

»

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la création de la communauté de communes des savanes par arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23/11/2010 ;

Vu les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2018 du SPANC ;

ATTENDU que le Receveur n'a enregistré aucune écriture,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Vu l'avis du bureau en date du 01/04/2019 ;

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des membres présents,

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

20002 - CCDS SPANC
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Prévisions budgétaires totales (00)		70 817,01	70 817,01
Entrées de recettes courtes (01)			
Reductions de recettes (02)			
Recettes nettes (03 = 00 - 02)			
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (04)		70 817,01	70 817,01
Mandats émis (05)			
Attributions de mandats (06)			
Dépenses nettes (07 = 04 - 06)			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(08 = 03 - 07)			

»

Ne prennent pas part au vote :

- **Mesdames Myriam MARIN (a la procuration de Madame Annick LEVEILLE-ARON), Isabelle NIVEAU, Annie ROBINSON-CHOCHO, Cornélie SELLALI BOIS-BLANC**
- **Messieurs Patrick COSSET (à la procuration de Monsieur Pierre HO-WEN SZE), Jean-Claude HORTH (à la procuration de Madame Claudine CAILLOT) René-Serge HORTH, Jean-Claude MADELEINE, Jacquy PIERRE-MARIE**

VOTE :

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de procurations : 05

Nombre de votants : 31

Pour : 17

Contre : 02

Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 12 avril 2019

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

François RINGUET



De: Tatiana RIBAL
Envoyé: vendredi 19 avril 2019 11:24
À: Joëlle JERSIER
Objet: Fwd: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: <actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr>
Date: 19 avril 2019 à 10:20:10 UTC-4
Destinataire: <tedetis109@e-legalite.com>, <elegalite@gmail.com>, <tatiana.falgayrettes@ccds-guyane.fr>
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture de la Guyane
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-04-19
Nombre de pièces jointes: 2
Nom émetteur: COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES
N° de SIREN: 200027548
Numéro Acte de la collectivité locale: 23_CC_2019_CCDS
Objet acte: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU SPANC - 2018
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 7.1.2-Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats approbation du compte de gestion)
Identifiant Acte: 973-200027548-20190412-23_CC_2019_CCDS-DE
